

Deutéronome 24

Französische Darby-Übersetzung



1 Si un homme prend une femme et l'épouse, et qu'il arrive qu'elle ne trouve pas grâce à ses yeux, parce qu'il aura trouvé en elle quelque chose de malséant, il écrira pour elle une lettre de divorce, et la lui mettra dans la main, et la renverra hors de sa maison. **2** Et elle sortira de sa maison et s'en ira, et elle pourra être à un autre homme. **3** Et si le dernier mari la hait, et qu'il lui écrive une lettre de divorce et la lui mette dans la main, et la renvoie de sa maison, ou si le dernier mari qui l'avait prise pour sa femme vient à mourir: **4** alors son premier mari, qui l'a renvoyée, ne pourra pas la reprendre pour être sa femme, après qu'elle aura été rendue impure; car c'est une abomination devant l'Éternel: tu ne chargeras pas de péché le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne en héritage.

5 Si un homme a nouvellement pris une femme, il n'ira point à l'armée, et il ne sera chargé d'aucune affaire: il en sera exempt pour sa maison, pendant une année, et il réjouira sa femme qu'il a prise. **6** On ne prendra point en gage les deux meules, ni la meule tournante, car ce serait prendre en gage la vie. **7** Si on trouve un homme qui ait volé l'un d'entre ses frères, les fils d'Israël, et qui l'ait traité en esclave et l'ait vendu, ce voleur mourra; et tu ôteras le mal du milieu de toi. **8** Prends garde à la plaie de la lèpre, afin de bien observer et de faire selon tout ce que les sacrificateurs, les Lévites, vous enseigneront; vous prendrez garde à faire comme je leur ai commandé. **9** Souviens-toi de ce que l'Éternel, ton Dieu, fit à Marie dans le chemin, quand vous sortiez d'Égypte. **10** Lorsque tu feras à ton prochain un prêt quelconque, tu n'entreras pas dans sa maison pour recevoir son gage; **11** tu te tiendras dehors, et l'homme à qui tu prêtes t'apportera le gage dehors. **12** Et si l'homme est pauvre, tu ne te coucheras pas sur son gage; **13** tu ne manqueras pas de lui rendre le gage au coucher du soleil; et il couchera dans son vêtement, et te bénira; et cela te sera justice devant l'Éternel, ton Dieu.

14 Tu n'opprimeras pas l'homme à gages affligé et pauvre d'entre tes frères ou d'entre tes étrangers qui sont dans ton pays, dans tes portes. **15** En son jour, tu lui donneras son salaire; le soleil ne se couchera pas sur lui, car il est pauvre et son désir s'y porte; afin qu'il ne crie pas contre toi à l'Éternel et qu'il n'y ait pas du péché sur toi. **16** Les pères ne seront pas mis à mort pour les fils, et les fils ne seront pas mis à mort pour les pères: ils seront mis à mort chacun pour son péché. **17** Tu ne feras pas fléchir le jugement de l'étranger ni de l'orphelin, et tu ne prendras pas en gage le vêtement de la veuve. **18** Et tu te souviendras que tu as été serviteur en Égypte, et que l'Éternel, ton Dieu, t'a racheté de là; c'est pourquoi je te commande de faire cela. **19** Quand tu feras ta moisson dans ton champ, et que tu auras oublié une gerbe dans ton champ, tu ne retourneras pas pour la prendre; elle sera pour l'étranger, pour l'orphelin, et pour la veuve, afin que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans toute l'oeuvre de tes mains. **20** Quand tu battras ton olivier, tu ne reviendras pas cueillir ce qui reste aux branches après toi; ce sera pour l'étranger, pour l'orphelin, et pour la veuve. **21** Quand tu vendangeras ta vigne, tu ne grappilleras pas après; ce sera pour l'étranger, pour l'orphelin, et pour la veuve. **22** Et tu te souviendras que tu as été serviteur dans le pays d'Égypte; c'est pourquoi je te commande de faire cela.